

**Mémoire sur les gaz de schiste,  
Présenté par Sonia Lafond  
Leclercville  
11 novembre 2010**

273 P  NP  DM93  
Développement durable de l'industrie des gaz  
de schiste au Québec

6212-09-001

Au début de l'hiver 2009, un homme de l'Alisman Energy est venu une première fois nous demander pour faire des relevés sismiques sur nos terre, nous avons dit ``non `` assez fière de dire ``non``J'avais beaucoup de réticences et de doutes, beaucoup de questions aussi. De toute façon, ca ne correspondait pas à nos valeurs et vision de notre campagne. Un deuxième et troisième homme sont revenus pour essayer de nous convaincre... nous avons très bien compris qu'il tenait à avoir leur lecture sismique. Comme c'était la troisième fois, nous avons refusé les forages de trou mais avons permis pour les accommoder qu'ils passent leur fil pour avoir la lecture de toute la ligne. Et malheureusement pour nous, ils ont fait les trous, installé la dynamite a 35 pieds dans le sol malgré nos 3 interdictions .Nous étions furieux et le mot est vraiment faible. Nous avons dû choisir en dépit et nous résigner à faire sauter la dynamite parce qu'il ne pouvait laisser la dynamite dans le sol, elle est normalement enregistrée auprès de la S.Q., elle doit sauter ou sortir. Mais pour la sortir à leur frais parce que c'était leur erreur, il fallait deux pelles mécaniques et creuser environ 80 pieds de diamètre pour chaque trous et nous avons 6-7 forages à faire et déplacer toute la terre. Pour nous qui sommes agriculteurs. C'était beaucoup trop de terre à déplacer alors que nos champs sont arrangés, nivelés pour bien travailler et que nous aurions dû ressemer également. Nous étions très réticents et avons beaucoup de doutes. Nous savions que nous étions probablement les seuls dans le rang à avoir refusé les forages et que selon nous, ce n'était une erreur mais bien un geste volontaire de leur part. Jamais, nous n'avons cru à leur version disant que c'était une erreur de communication de leur équipe.

Là, on s'est senti David contre Goliath... vraiment ...Avant de faire sauter les charges, je lui ai fait remplir l'endos complet du contrat de conditions, de dommages possibles pour être capable d'avoir des recours si quelque chose survenait dans les sources aquifères, des bris ou détérioration de la qualité de l'eau etc....nous avons essayé de ne rien oublié. Ils ont collaboré... il semblait nous comprendre ...mais les méthodes de ces compagnies pour arriver a leurs fins sont choquantes ... C'est comme si on avait violé notre propriété, on a passé par-dessus nos 3 interdictions... Quand ca fait trois fois que tu dis ``non``, il me semble que c'est très clair ... Ils nous ont dit qu'ils nous dédommageraient et nous avons accepté en dépit le montant qui était un peu plus que le prix qu'ils payaient pour forer les trous. Je tiens à préciser que nous avons pris le chèque parce que le mal était déjà fait et qu'ils n'allaient pas s'en sauver en plus en en ne payant rien pour leur erreur et que si nous avons des conséquences de tout ca, ils voudraient qu'on leur prouve hors de tout doute que ce sont eux les responsables et que bien entendu ... on ne serait pas capables d'engager des frais de cours de la sorte...on serait les perdants nécessairement. À nous de s'arranger finalement. Nous avons été naïfs dans tout ça, comme la plupart des citoyens. Et quelle ne fût pas ma surprise de voir à la première réunion d'informations de Leclercville, l'avancement de leur projet, le gazoduc et nous on

nous parlait d'exploration.

Je précise que même pour une somme beaucoup plus importante, nous n'aurons et n'accepterons jamais aucune autre intervention sur nos terres par Talisman ou autre compagnies gazières de ce genre. Nous avons des convictions et la protection de cette belle ressource qu'est l'eau et la planète sur laquelle nous vivons est tellement plus importante que tous les profits arrachés au sous-sol de la Vallée du St-Laurent.

Alors, je suis ici ce soir en tant que simple citoyenne demeurant dans une des régions névralgique, une des régions prisées par l'industrie gazière. Je représente une multitude de personnes qui sympathisent à la cause et qui sont inquiets des répercussions des gaz de schiste sur notre eau. Je ne suis pas une environnementaliste écolo, une opposante verte a la queue leu leu attendant le micro comme a bien voulu laisser entendre M. André Caillé. Je me suis informée. , j'ai passé des dizaines et dizaines d'heures par semaine depuis plusieurs mois à lire, chercher l'information afin d'avoir le meilleur portrait de la situation, connaître les tenants et aboutissants de cette industrie et des risques liés a celle-ci. Je suis une mère de famille qui a décidé de s'impliquer parce nous nous devons d'être les gardiens des ressources naturelles des générations futures ... c'est notre responsabilité a tous qui profitons de ce que nos parents, grands-parents, arrière grands-parents ont protégé avant nous et jamais ne me viendrait l'idée de manquer a mon devoir.

Pour commencer, moi ce que je déplore le plus, c'est le fait que ces compagnies agissent extrêmement vite et le font en catimini en donnant le moins d'informations possibles aux citoyens. Ils débarquent dans nos municipalités, obtiennent l'aval des conseils municipaux qui eux, à ce moment n'ont a peu près que les informations que les gazières veulent bien leur donner et ils doivent donner leur autorisation a des projets semblables sans connaître la situation réelle, les projets anticipés, convoités des compagnies. Le rapport de force est très inégal. Ces compagnies laissent croire qu'ils veulent être bons citoyens corporatifs. C'est sûr qu'ils n'ont pas le choix de faire croire cela. Ils sont chez nous pour faire de l'argent, pour rentabiliser leur coût. M. Vincent Perron de Talisman Energy nous a expliqué à la séance d'information de M. Caillé à Bécancour, que les coûts engendrés par Talisman pour l'exploration, représentaient une somme de 80 000 000\$.

Parce qu'il ne faut pas se leurrer, la phase d'exploration, seulement la phase d'exploration, se vantent les compagnies est aussi leur phase d'implantation et de pré-production. Quand on parle d'exploration, ca veut aussi dire que le puits est prêt a produire. Donc, qu'on ne nous dise pas que les compagnies sont en exploration, c'est faux ... ils jouent sur les mots tout dépendant des différentes phases de leur travaux.

Ce qui ajoute au drame, c'est qu'étant donné que ces compagnies rivalisent de vitesse dans leur développement, dans l'obtention de leur permis et des claims, nous nous devons d'aller chercher toutes les informations possibles a la vitesse de l'éclair. Ils nous maintiennent dans l'ignorance la plus totale. M. Vincent Perron, dans un reportage de Léo Kalinda a la radio de Radio-Canada, disait venir d'un petit village et qu'il n'aurait pas aimé de pas être informé et bien, ils nous ont quand même servi cette salade. À preuve, la première rencontre d'informations pour les résidents de Leclercville a eu lieu le 15 juin 2010 soit 1 an 3 mois après les relevés sismiques, tout ce temps a voir d'immenses équipements extrêmement lourds être démenagés, d'incroyable quantité d'eau transportée par camion et semi-remorque provenant du fleuve et de la Rivière du Chêne. Nous sommes a même d'avoir vu tout ce branle-bas de combat sans avoir eu aucune information de ce qui se passait dans la municipalité ou à tout le moins, recevoir de l'information au compte-goutte de quelques conseillers

municipaux.

J'irai encore dans le même sens , on parlait d'un puits à St-Édouard et un puits à Leclercville et nous apprenions a la fin de cet été que la C.P.T.A.Q. a autorisé le 7 juillet 2010 et je cite : `` il s'agit d'agrandir le site autorisé pour un puits au dossier #357481 de 1.68 hectare a 2.24 hectares afin de permettre un forage multiple , soit jusqu'à 10 puits , d'évaluer le potentiel du site pendant 10 ans et de l'exploiter ``. Et même chose pour St-Édouard. Déjà, ce n'est plus le portrait de ce que qu'ils voulaient bien nous laisser voir. Ces compagnies nous cachent constamment leurs plans et nous placent devant le fait accompli. Plusieurs incohérences subsistent. M. Caillé de son propre aveu nous disait à notre grande surprise qu'ils pourraient réaliser jusqu'à 24 puits horizontaux par puits vertical et ce, avec plusieurs niveaux .Pourtant, à la séance de M. Caillé à St-Édouard, il n'était plus sûr et à St-Hyacinthe, il convenait que ce serait autour de 10 puits horizontaux. Pourtant, M. Lavoie de Junex était à ses cotés et aurait pu rectifier le tir et corriger M. Caillé mais non ... alors qui croire??? Même chose pour le nombre d'emploi qui est parti de 15 000 à Bécancour, 7500 à St-Édouard et 2900 emplois plus tard .On parlait également de 3 000 000 de litres d'eau et maintenant, c'est plutôt 10 à 12 000 000 de litres d'eau requis. Nous avons raison en tant que citoyens de nous poser de nombreuses questions. Les faits sont bien réels et nos inquiétudes, légitimes.

Lors des rencontres du BAPE, j'ai n'ai malheureusement pas reçu de réponse à ma question. À ce que je comprends, il n'y a pas d'études valables, sérieuses et rigoureuses qui prouvent qu'il se peut que des fissures se fassent, que l'eau contaminée qu'on laisse dans le puits se déplace et reconnecte avec d'autres fissures. Pour ma part, il faudrait utiliser une boule de cristal pour pouvoir voir comment se comporte le sol a 1500 m ou 2000 m de profondeur et où sont les fissures. Comment voir le résultat de la pression exercée par les nombreuses fracturations ? Selon une étude du Munk Center for International Studies de l'Université de Toronto, des écoulements, fuites et accidents peuvent faire en sorte que ces eaux s'introduisent dans les nappes souterraines par la surface ou encore par les puits de forage soumis à d'énormes pressions. Ces pressions représentent environ deux fois celle exercée par les couches supérieures du roc. Avons- nous tort de nous inquiéter ?

Michel Boufadel , du département de génie civil et environnemental de l'Université Tempell de Pennsylvanie , spécialiste de la migration des hydrocarbures dans les formations géologiques nous parle de suintement à quelques kilomètres du puits . Qu'il n'y a aucune assurance que cela ne ressortira pas dans 10-15 ans et même après que les puits soient fermés. Il dit que les scientifiques manquent d'informations, n'ont pas de données scientifiques pour décider. C'est majeur. Il parle de fissures et ensuite de connexions de fissures qui fait que le méthane et le gaz se déplace horizontalement.

Lorsque j'ai posé ma question, nous nous sommes vite rendu compte qu'ils n'ont pas de réponses à nos questions, que seul M. James Fraser fait office de répondant avec son expertise de 35 ans dans le métier. Il était de toutes les réponses relatives à savoir s'il y avait des études de faites et la seule référence quand on parlait du fait de savoir si des études sérieuses leur permettait de savoir ce qui se passe dans le sol. Il y aura des puits multiples, et même de plusieurs niveaux et comment se feront les différents raccords au puits vertical, comment faire pour savoir si cela est étanche ? De bonnes soudures ou autres technologies encore méconnues ? Il m'apparaît impossible de s'assurer de l'étanchéité de toutes les différentes branches qui viendront s'attacher au puits vertical ? Si des fissures se créent sur un tuyau de fonte normal pour nos utilisations normales sur le sol, qu'en est-il des tuyaux qui subiront une pression énorme lors des fracturations, fendront-ils ? Pourquoi les États-Unis ont réussi à avoir un moratoire sur les Catskills et ainsi protéger l'eau si pure et non-filtrée qui abreuve les

9 millions d'habitants de New-York ? Advenant le cas qu'il y aurait contamination de l'eau sur la propriété d'un citoyen, qui sera responsable des désagréments et contraintes occasionnés par cette contamination ? Est-ce que le citoyen devra se débattre seul et prouver que la contamination est causée par l'industrie gazière ? Sommes-nous si stupides ? Ou bien naïfs ou bien trop dociles ? Tant de questions posées et si peu de réponses valables.

En sachant que nous devons aviser notre assureur lorsqu'un sentier de motoneige passe sur sa propriété, qu'en est-il au niveau des assurances lorsqu'un puits est installé sur nos terres ? Les citoyens doivent absolument avoir toutes les informations nécessaires avant d'accepter un puits. Lorsque les conseils municipaux nous disent qu'il n'y a aucune démarche d'entrepris pour nous assurer que notre eau n'est pas en danger., est-ce normal ? Pour ceux qui possède des puits artésiens, ne serait-il pas prudent de faire faire une analyse d'eau extrêmement complète maintenant, par une firme indépendante des industries gazières afin de se protéger ?

Vous me voyez venir depuis le début et moi ce que je cherche à faire, c'est de protéger notre eau . Il faut changer le cours des choses, repenser sérieusement à de nouvelles énergies et non combler nos besoins dans des énergies fossiles et non renouvelables en attendant. Il faut être plus créatif, proactif, il me semble qu'on l'est beaucoup ici au Québec. Si des éoliennes ne plaisaient pas avant, moi j'en prendrais 5-6 sur mes terres parce que si j'avais à choisir entre l'exploitation des gaz de schiste et les éoliennes, je peux vous assurer que je prendrais les éoliennes. Les choses changent, des débats et réflexions comme ceux-ci ce soir, servent aussi à faire avancer les choses. Notre société, nos élus et les citoyens auront des choix importants à faire et ces choix seront garant du futur de nos enfants. Quelle eau voulons-nous laisser à nos enfants ? Les gens ne pas tous informés également mais dès qu'on leur parle des risques pour notre eau ... les gens deviennent soudainement très intéressés. Parce que l'eau c'est la vie et la vie de tous ... on ne peut se passer d'eau, nous en avons tous besoin pour vivre .Il y a des alternatives intéressantes a développer plus sérieusement .Alors quand la ministre Normandeau vient dans la région et qu'on publie ensuite que 95 % des gens sont d'accord ... et bien , c'est parce que qu'elle a rencontré seulement les gens qu'elle voulait bien rencontrer . Il faudrait s'inspirer rapidement des pays scandinaves, de l'Allemagne. Pourquoi ces pays réussissent-ils toujours bien dans tout ce qui est nouvelles énergies, renouvellement des forêts, protection de l'eau etc.... Ils ont probablement décidé de s'atteler à la tâche sérieusement et rapidement il y a longtemps afin de changer les choses.

Je le répète, il faut changer le cours des choses et ce, rapidement. Est-ce qu'il faudra que ca passe par l'éducation des enfants ? Nos enfants sont très conscientisés à la protection de leur planète, à la récupération, aux arbres, à l'eau qu'ils boiront .Ca veut aussi dire vivre en consommant moins, éviter le courant actuel du ``achetez-jetez``, ça veut dire faire des choix plus judicieux pour le long terme. Est-ce que nos gouvernements doivent être éduqués dans ce sens ? Je le crois vraiment. Il existe un tel laxisme mais tout est fait à vitesse grand ``V`` dans ce dossier, je dirais même fait, à la ``va-come je te pousse`` sans trop d'organisation, gardant leur œillères vers le fric seulement, comme si notre peuple était si docile, soumis et incapables d'avoir une vision a long terme et de comprendre les enjeux environnementaux. C'est faire insulte à notre intelligence. Je tiens à souligner que je ne suis pas contre l'emploi que ca peut procurer momentanément mais avant que ces compagnies arrivent dans nos régions, on vivait ici depuis longtemps et sans eux. Comme si, avec leur arrivée, le Klondike était apparu et que nous n'étions plus capables de vivre sans eux. Ca leur fait probablement bien plaisir de penser ca !

J'arrive à la conclusion que nous sommes pourtant chanceux au Québec, au Canada. Nos ressources d'eau douce potable sont parmi les plus grandes au monde .Nous avons une

responsabilité sociale envers les autres peuples de la Terre qui se trouve ou se trouveront en manque d'eau pour abreuver leur population. Nous serons probablement appelés à partager cette richesse un jour d'une façon ou d'une autre, à revoir nos façons de protéger cette ressource et je ne peux m'imaginer que nous utiliserons des quantités d'eau ahurissantes, des milliards et des milliards de litres de cette eau, cette eau que tellement de peuple voudrait, pour aller chercher ce gaz de schiste et ensuite laisser notre sous-sol contaminé et devoir par conséquent essayer de réparer les erreurs du passé. Il me semble que nous venons de recevoir toute une leçon avec BP. Il est grandement temps de faire des actions concrètes afin d'éviter le pire et c'est ce que je vous demande. Vous avez la possibilité d'imposer un moratoire immédiat et complet afin de bien étudier les risques associés à de telles exploitations, parce qu'on parle ici de milliers de puits. Il faut être en mesure de prendre le temps qu'il faut afin d'éviter que notre belle Vallée du St-Laurent ne soit percée de partout par des puits, à l'image d'une pelote d'épingles. Des études rigoureuses et sérieuses se doivent d'être faites par des firmes indépendantes afin de bien connaître ce dans quoi on s'embarque et décider ensuite de ce que nous voulons supporter comme risques environnementaux versus les réels bénéfices de cette industrie. M. Claude Villeneuve, directeur de recherche éco-conseil à l'Université de Chicoutimi conclut que tout ce dossier demande une grande prudence et beaucoup de vision. C'est ce que je vous demande maintenant. Je termine en disant qu'il y a une philosophie amérindienne qui dit que nous nous devons de protéger nos ressources, notre terre, pour les sept prochaines générations à venir... pour moi, ça veut tout dire et ça résume toute l'essence de mon mémoire. Merci.

Sonia Lafond